

**RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE LA MUNICIPALITÉ DE CRABTREE.**

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire, Mario Lasalle, dépose à la séance ordinaire du 4 juin 2018, le rapport des faits saillants du rapport financier 2017 et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité de Crabtree.

**RÉSULTAT DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Revenus	7 067 590 \$
Moins charges	<u>6 101 657 \$</u>
Excédent de l'exercice :	965 933 \$
Moins revenus d'investissements :	<u>(1 384 054 \$)</u>
Déficit de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales :	(382 121 \$)
Plus : Éléments de conciliation à des fins fiscales :	<u>632 602 \$</u>
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales :</b>	<b>241 481 \$</b>

**Total de l'excédent non affecté (surplus libre) accumulé au 31 décembre 2017 est de 637 750 \$**

**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE :**

1. Rénovation de l'aréna pour la somme de 1 382 477 \$;
2. Vente de 2 terrains sur la 12<sup>e</sup> Rue et 23<sup>e</sup> Rue;
3. Travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie au nouveau développement domiciliaire de 9 terrains dont 7 appartenant à la Municipalité et destinés à la revente;
4. Application de la 2<sup>e</sup> couche d'asphalte et fin des travaux de la 1<sup>ère</sup> Avenue entre la 8<sup>e</sup> Rue et la 13<sup>e</sup> Rue;
5. Mise au jour d'une fraude comptable pour laquelle la Municipalité a récupéré 123 093 \$;
6. Réfection d'une partie du toit de la station de purification d'eau potable;
7. Phase III de la rénovation de l'entrepôt de la 17<sup>e</sup> Rue;
8. Investissement complet de la taxe de 0,07 \$/100 \$ d'évaluation pour les travaux de voirie sur la 3<sup>e</sup> Avenue, chemin Froment, 5<sup>e</sup> Avenue et Rue Majeau et le remboursement des 2 règlements d'emprunt pour le chemin Saint-Jacques;
9. Le Conseil a dû assumer les coûts de subvention de la TECQ; FPC, PIC150, ClimatSol pour un montant de 1,4 million qui sont venus affecter les liquidités de la Municipalité. Ces montants ont été finalement versés en grande partie en mars 2018;
10. La participation à la réserve financière pour la Fête du Centenaire de Crabtree pour un montant de 10 000 \$ annuel, porte le montant à 20 000 \$ sur les 50 000 \$ prévus pour cet événement;
11. Des sommes importantes ont été investies en vérification comptable et en frais d'avocats pour régler différents litiges;
12. Préparation d'un plan directeur de développement dans le secteur au nord du chemin Saint-Michel;
13. Augmentation des dispositifs de sécurité (caméras et officier municipal) pour protéger les équipements municipaux;
14. Planification des travaux du Parc Denis-Laporte;
15. Travaux à la caserne de pompiers permettant maintenant un service de garde interne à certains moments importants de l'année;
16. Nos vérificateurs-comptables ont demandé d'améliorer nos contrôles internes et processus administratifs. Le Conseil a déjà mis en place plusieurs modifications afin d'éviter une répétition de ce type de fraude.
17. Une recommandation a été faite de constituer un fonds réservé connu sous le nom de fonds de roulement, qui permettrait d'améliorer le dossier statistique de la Municipalité et de faciliter certaines acquisitions d'immobilisations.

Même avec tous les projets et les responsabilités accrues, notre situation financière est bonne. La gestion y est efficace et doit demeurer serrée avec la participation de tous vos élus et nos employés. Les relations de travail, la santé-sécurité, le respect des individus et des procédures sont un acquis pour tous.

Mario Lasalle  
Maire de Crabtree